



Art des Vorstosses:	<input type="checkbox"/>	Parlamentarische Initiative	– Initiative parlementaire	– Iniziativa parlamentare
Type d'intervention	<input type="checkbox"/>	Motion	– Motion	– Mozione
Tipo d'intervento:	<input checked="" type="checkbox"/>	Postulat	– Postulat	– Postulato
	<input type="checkbox"/>	Interpellation	– Interpellation	– Interpellanza
	<input type="checkbox"/>	Dringliche Interpellation	– Interpellation urgente	– Interpellanza urgente
	<input type="checkbox"/>	Anfrage	– Question	– Interrogazione
	<input type="checkbox"/>	Dringliche Anfrage	– Question urgente	– Interrogazione urgente

Bitte unterzeichnetes Original dem Ratssekretariat abgeben und den Text zusätzlich via Email weiterleiten an: zs.kanzlei@pd.admin.ch
 Déposer l'original signé auprès du secrétariat du Conseil et, en plus, envoyer le texte par messagerie électronique au: zs.kanzlei@pd.admin.ch
 Vi preghiamo di consegnare l'originale firmato alla Segreteria del Consiglio e di inviare il testo tramite messagerie elettronica a: zs.kanzlei@pd.admin.ch

Urheber/in – Auteur – Autore

Unterschrift – Signature – Firma

ORY Gisèle

Begründung beiliegend (auf separatem Blatt)
 Développement joint (sur feuille séparée)
 Motivazione allegata (su foglio separato)

Ohne Begründung
 Sans développement
 Senza motivazione

Titel (deutsch)

Titre (français)

Maintien en emploi de personnes en situation de handicap

Titolo (italiano)

Mitunterzeichner: Die aktuelle Liste ist gedruckt verfügbar im Ratssaal (Session) und im Zentralen Sekretariat. Elektronisch: auf den PCs, welche für Ratsmitglieder zugänglich sind.

Cosignataires: La liste actuelle imprimée est disponible dans la salle du conseil (session) et au secrétariat central; électronique: sur les PC à disposition des parlementaires.

Cofirmatari: La lista attuale è disponibile nelle sale dei Consigli, presso la Segreteria centrale e su ogni computer a disposizione dei parlamentari.

BUNDESKANZLEI: Dienstvermerk - Indications de service

Zuteilu	EDA	EDI	EJPD	VBS	EFD	EVD	UVEK	BK	Datum
Origina									Visum
Kopie									

Verteilung: BR, BK, VK (2), GS, BK, Ba (2), Verbindungsleute, Sekretariat PD, Parteisekretariate

Texte déposé

Le Conseil fédéral est invité à étudier les moyens à mettre à disposition des entreprises, en particulier des PME, pour faciliter le maintien en emploi des personnes en situation de handicap.

Développement

Dans son projet de cinquième révision de l'assurance invalidité, le Conseil fédéral souligne l'importance de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Il met l'accent sur l'effort qui doit être entrepris dans les domaines du reclassement professionnel, comme du maintien en emploi.

Cependant, les entreprises se heurtent à de nombreuses difficultés lorsqu'elles doivent garder en emploi une personne handicapée ou menacée de handicap.

Si l'on veut mener une telle politique avec quelques chances de succès, il faut mettre en place des incitations financières et des mesures d'aide pratiques, en particulier pour le PME/PMI.

Je pense en particulier aux mesures suivantes :

- sensibilisation des entreprises à la problématique du maintien en emploi
- aide financière dès qu'un employé est annoncé comme menacé d'invalidité, afin de faire face aux premiers frais de l'entreprise
- accompagnement et soutien de l'employé sur le lieu de travail
- institution d'un « mi-temps thérapeutique » (réinsertion rapide d'un travailleur menacé de handicap à la suite d'une maladie ou d'un accident, en attendant de pouvoir reprendre son emploi à plein temps ou de trouver un nouvel emploi adapté à son handicap)
- accompagnement de l'employeur (information sur le handicap, les assurances, conseils pour l'aménagement du poste ou du temps de travail, possibilités de changement de poste dans la même entreprise, de formation complémentaire, etc)